

notre déficit. C'est pourtant ce qui se produira: l'économie souterraine prendra de l'importance.

En conclusion, j'aimerais préciser que nous, du Nouveau Parti démocratique, n'appuyons évidemment pas le projet de loi C-69. Nous ne croyons pas que le fait de diminuer le soutien apporté à l'enseignement, aux services de santé et aux services sociaux soit la bonne solution, surtout en ces temps difficiles. En fait, cette façon de faire va à l'encontre de ce qu'il y a de plus fondamental dans la société canadienne.

M. Guy H. Arseneault (Restigouche—Chaleur): Monsieur le Président, je vous suis reconnaissant de me permettre de participer au débat sur le projet de loi C-69 ou Loi sur la compression des dépenses publiques.

Comme vous en conviendrez sans doute, monsieur le Président, les réalisations du gouvernement conservateur se résument à un chapelet de promesses non tenues et de mesures tellement stupides et mesquines que le contribuable canadien moyen s'en trouve un peu plus découragé et mal en point qu'avant l'arrivée au pouvoir des conservateurs.

Les Canadiens en ont assez. En fait, les derniers sondages confirment que le premier ministre et son gouvernement sont les moins populaires de toute l'histoire du Canada. Quinze pour 100 seulement des Canadiens appuient le gouvernement actuel. Cela devrait l'inciter à se poser de très sérieuses questions.

En outre, il devrait se rendre compte que les choses ne tournent vraiment pas rond. Quel genre de gouvernement adopterait une politique aussi peu judicieuse que celle préconisée dans la Loi sur la compression des dépenses publiques en sachant qu'il est le moins populaire de l'histoire de son pays? Je vais vous le dire, monsieur le Président. Un gouvernement qui a perdu le contact avec la réalité, qui a laissé le pouvoir lui monter à la tête et qui affiche un mépris total pour le Canadien moyen.

Les oligarques de la Grèce antique avaient l'habitude de dire que les gouvernants sont les ennemis du peuple et doivent prendre tous les moyens possibles pour leur nuire. Malheureusement, les conservateurs sont loin d'être aussi francs. De la libéralisation des échanges à la réduction des programmes d'emploi d'été pour étudiants, en passant par la réforme de l'assurance-chômage, la tentative de récupération des pensions de la sécurité de la vieillesse et des allocations familiales, la taxe sur les produits et services, les compressions budgétaires imposées à VIA Rail et aux programmes pour anciens combat-

tants, la longue liste des initiatives conservatrices mesquines montre à l'évidence que le gouvernement se défoule aux dépens des Canadiens.

C'est exact. Le gouvernement se sent frustré de ne pas avoir réussi à équilibrer le budget comme il l'avait promis. Le déficit continue de tourner autour des 30 milliards de dollars chaque année et la dette nationale a doublé depuis que les conservateurs ont pris le pouvoir en 1984. Songez donc! Le gouvernement même qui prétendait équilibrer le budget et faire preuve de retenue dans ses dépenses a accru la dette publique plus que tous ses prédécesseurs réunis. Cette dette atteint aujourd'hui la somme phénoménale de 320 milliards de dollars. Après avoir saigné à blanc les contribuables canadiens, le gouvernement s'est rendu compte qu'il devait trouver une autre victime sur qui rejeter la responsabilité de son gâchis financier. Comme il savait qu'il ne pourrait s'en tirer au moyen d'une autre compression de programme ou d'une autre hausse d'impôt et que ses options étaient limitées, il a décidé de faire porter le fardeau par les provinces. Le gel des transferts fédéraux coûtera aux provinces quelque 7,4 milliards de dollars au cours des cinq prochaines années. Voilà un bel effort pour la réconciliation nationale!

Comme vous le savez, monsieur le Président, le gouvernement fédéral transfère environ 24 milliards de son budget de 943 milliards aux provinces dans le cadre de trois programmes particuliers. On peut comparer ce montant aux 39,4 milliards affectés au service de la dette et aux 32,6 milliards transférés aux particuliers. En outre, le projet de loi C-69 dont nous discutons aujourd'hui s'en prend à deux des programmes financés grâce aux transferts fédéraux-provinciaux.

Premièrement, le Financement des programmes établis qui procure aux provinces des subventions globales équivalentes par personne au titre des soins de santé et de l'enseignement postsecondaire et, deuxièmement, le Régime d'assistance publique du Canada en vertu duquel le gouvernement fédéral contribue autant que les provinces au financement de l'assistance et des services sociaux.

Par exemple, les coupes effectuées dans le Financement des programmes établis coûteront au Nouveau-Brunswick 206 millions de dollars de 1990 à 1995. Les statistiques établies pour 1986 à 1995 brossent un tableau encore plus sombre et révèlent que les politiques des conservateurs coûteront un total de 1,057 milliards à cette province. Le gouvernement se moque pas mal de la